



## Le projet associatif de la Fondation pour la Recherche Médicale

En 1947 est créée l'Association pour la recherche médicale pour donner un nouveau souffle à la recherche médicale française mise à mal par la seconde guerre mondiale. Progressivement de grands noms de la médecine notamment les Professeurs Jean Hamburger et Jean Bernard, puis les Prix Nobel Jean Dausset et François Jacob rejoignent l'association qui va également recevoir le soutien de personnalités du monde économique et financier.

En 1962, sous l'impulsion du Dr Escoffier Lambiotte, l'Association prend une nouvelle dimension et se transforme en Fondation ; elle sera reconnue d'utilité publique trois ans plus tard.

### I- Les principes fondateurs pérennes

#### Deux missions :

- Le développement de la recherche biomédicale essentiellement menée dans des organismes publics de recherche en France, par un soutien financier privé à des projets de recherche majoritairement sélectionnés par appels à projets et ce, dans tous les domaines de la médecine : de la recherche fondamentale à la recherche clinique.
- L'information du public sur les enjeux et les progrès de la recherche biomédicale.

**Une organisation au service de la santé de tous** : la Fondation ne met de côté aucun domaine de la médecine. Elle est la plus importante organisation à but non lucratif française engagée sur tous les terrains de la recherche en biologie ayant des applications potentielles en santé. En soutenant le développement d'une recherche de qualité dans tous les domaines, la Fondation participe à l'enrichissement des connaissances en science du vivant, contribue à la découverte de nouvelles pistes thérapeutiques avec l'objectif de faire reculer la maladie et redonner l'espoir à des millions de personnes.

La Fondation est une véritable interface entre les besoins exprimés par les chercheurs et un public désireux de s'engager en faveur de la recherche, méconnaissant les besoins effectifs des chercheurs et les urgences.

#### Deux principes de fonctionnement :

- **L'indépendance** : la Fondation agit en toute indépendance des pouvoirs publics, de toute influence politique, économique ou religieuse. Ses choix sont uniquement guidés par le respect de sa mission, les besoins exprimés par les chercheurs et les attentes du public.  
Cette indépendance garantit l'impartialité : la Fondation juge de la qualité des projets qui lui sont soumis en toute objectivité sans aucune considération ethnique, politique ou religieuse. Elle met en place des procédures de sélection des projets garantissant cette impartialité.
- **Une gouvernance équilibrée** : la Fondation s'engage à toujours rechercher des modes de fonctionnement qui garantissent une gouvernance partagée excluant toute possibilité d'appropriation des pouvoirs de décision par un organe ou une personne. Elle met en place en son sein des instances permettant un pouvoir contrôlé.

### II- Les valeurs de la Fondation

- **L'excellence** : la Fondation a pour ambition de participer au développement d'une recherche médicale française de pointe, porteuse de progrès médicaux. L'excellence scientifique et l'innovation sont au cœur des projets sélectionnés.
- **La transparence** : la Fondation obéit à des procédures et des contrôles qui permettent à ses donateurs d'être assurés de sa bonne gestion et parfaitement informés de l'utilisation de leurs dons :
  - ✓ Le contrôle d'un Commissaire aux comptes : chaque année, la Fondation voit ses comptes certifiés par un Commissaire aux comptes indépendant ;
  - ✓ Le contrôle du Comité de la Charte du don en confiance ;
  - ✓ L'envoi de ses comptes certifiés à l'ensemble de ses donateurs et partenaires (la Fondation édite chaque année un numéro spécial de sa revue d'information «Recherche & Santé»), et la mise à disposition de son rapport d'activité et de son « Essentiel » (forme synthétique du rapport d'activité) : publiés chaque année, ces documents sont disponibles à tous les publics via le site Internet de la Fondation et sur demande ;

- ✓ Une « traçabilité » de l'orientation des dons : tout donateur ayant demandé une orientation de son don vers un domaine de recherche spécifique peut savoir très exactement à quel projet de recherche a été attribué son don.
- **L'engagement désintéressé** : la Fondation porte une attention particulière à la gestion du conflit d'intérêt. Ainsi, les chercheurs en charge de l'évaluation et de la sélection des projets dans le cadre d'un appel à projets de la Fondation ne peuvent postuler à cet appel à projets.
- **Le professionnalisme** : une compétence bénévole ou salariale adaptée à chaque tâche. Une équipe capable de s'adapter aux évolutions internes et externes pour répondre aux missions de la Fondation.

### **III- Ses objectifs et ses ambitions à moyen terme**

#### **Les besoins de la recherche médicale aujourd'hui :**

- ils sont de plus en plus importants en raison de l'évolution de technologies toujours plus onéreuses, et de la baisse des crédits alloués par l'Etat ;
- il est nécessaire d'encourager le développement de la recherche française dans un contexte de désaffection pour les carrières scientifiques ;
- une concurrence de plus en plus forte des pays émergents au-delà de celle plus traditionnelle des pays anglo-saxons.

La FRM est un acteur majeur du financement de la recherche publique française.

La Fondation a l'ambition de soutenir chaque année par mise en concurrence un grand nombre de projets d'excellence dans tous les secteurs de la recherche, depuis la recherche fondamentale jusqu'à la recherche clinique.

Cet objectif passe par :

- le financement de projets innovants dans tous les domaines pouvant générer des applications concrètes en matière de santé ;
- le soutien à des domaines prioritaires pour la santé publique ou pour l'avenir de la recherche. Ce sont souvent des domaines innovants et insuffisamment financés en France ;
- le soutien à des projets impliquant de jeunes chercheurs, susceptibles d'assurer l'avenir de la recherche biomédicale française.

#### **La Fondation regroupe ses actions autour de trois grands programmes :**

- > **Programme « Espoirs de la recherche »** : ce programme rassemble les appels d'offres concernant des projets de recherches pluridisciplinaires en biologie, susceptibles de générer des retombées importantes dans tous les domaines de la santé.
- > **Programme « Urgences de la recherche »** : dans le cadre de ce programme, la Fondation soutient des domaines insuffisamment financés ou délaissés, dont les enjeux ont été jugés prioritaires pour la santé publique et/ou pour les besoins de recherche.
- > **Programme « Pionniers de la recherche »** : la vocation de ce programme est de soutenir les recherches interdisciplinaires qui feront émerger les futures innovations thérapeutiques et technologiques, essentielles pour la santé de demain.

#### **Pour ce faire, la Fondation doit en permanence :**

- 1) S'assurer que ses principes de fonctionnement et ses valeurs guident en permanence les activités scientifiques et de recherche de fonds de la Fondation
- 2) Développer son **excellence « métiers »** :
  - en définissant une politique scientifique autonome de soutien à la recherche en adéquation avec les besoins
  - en évaluant ses actions antérieures ;
  - en accroissant sa notoriété et en développant ses ressources en cohérence avec son identité et ses valeurs.
- 3) Veiller à l'**efficacité** de son organisation, de sa gouvernance, en l'adaptant à l'évolution de l'environnement et à ses ambitions.

Compte tenu des budgets nécessaires au financement de ses missions, elle doit aussi se donner des objectifs financiers, garantie de sa bonne gestion :

- accroître ses ressources privées d'au moins 2,5% par an
- stabiliser la mission sociale à 80% de ses emplois
- maîtriser ses coûts de collecte (dons, libéralités, autres fonds privés) en-dessous de 20%
- maintenir sa masse salariale brute en-dessous de 3,5% du total des ressources